

AWIRS CAHOTTES

(Hameau de Horion - Hozémont)

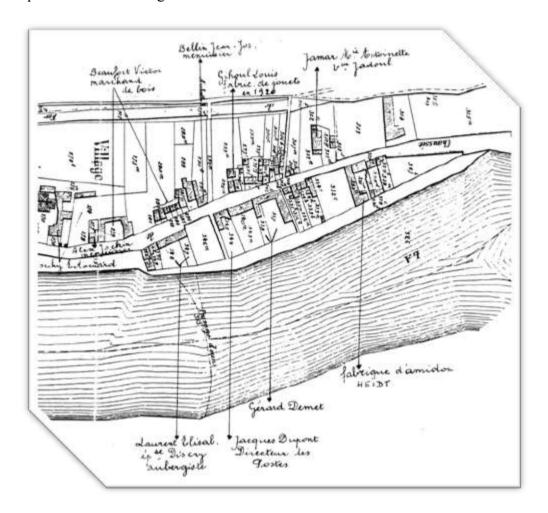
CHOKIER
FLEMALLE – HAUTE
FLEMALLE – GRANDE
IVOZ – RAMET
MONS

## -LES CHRONIQUES-

Pourquoi une place du moulin à Chokier?

## Pourquoi une place du moulin à Chokier?

Le village de Chokier, coincé entre la colline et la Meuse, se réduit presque exclusivement à une rue qui s'étire sur les berges de la Meuse.



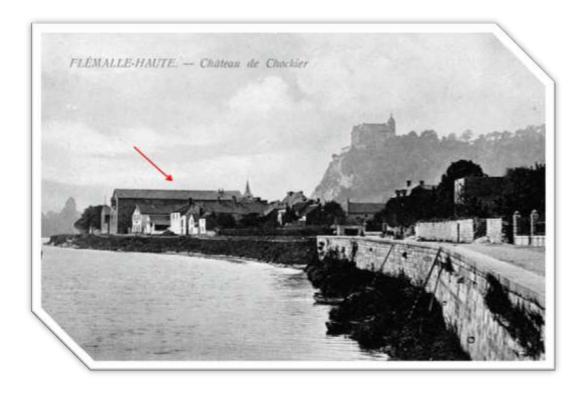
Extrait du plan Popp de Chokier. Première partie de la chaussée de Chokier vers 1866.

En 1866, un nommé Gérard Demet, rentier à Flémalle-Haute, sollicite l'autorisation du collège échevinal de Chokier afin d'établir un « moulin à farine et une machine à vapeur avec chaudière », dans les bâtiments dits « ancienne auberge Muraille » sur les berges de la Meuse, appartenant aux frères BECO (ils possédaient d'autres propriétés à Chokier dont une brasserie).

En 1869, Michel Lambotte, pharmacien de Jemeppe, installe dans les mêmes locaux une fabrique d'amidon.

Mais en 1885, Eugène Willems, meunier de son métier, rétablira l'usine dans sa première affectation.

En 1887, le Collège informe le commissaire d'arrondissement que le sieur Willems à « transformé avantageusement l'usine d'amidon en moulin à farine » et que cette entreprise « a chômé moins de 2 ans ».



Ce bâtiment allongé en bordure de Meuse a abrité le « moulin willems ». On le reconnaît grâce à son tire-sacs proéminent sur la façade côté Meuse. (Collection C. Martin).

L'entreprise continua son activité, de père en fils, jusque en 1949.

Les impératifs de la concurrence imposaient alors, au vieux moulin à vapeur, des transformations qui l'auraient rendu plus compétitif et mieux adapté aux normes de sécurité et d'hygiène.

Cependant, le fils Willems préféra abandonner le moulin et partir pour l'Afrique (Congo Belge).

En 1951-52, René Cottis fait l'acquisition des installations et des terrains avoisinants. La société AGRIMEUSE transformera le moulin, notamment le bâtiment côté Meuse, afin d'y installer un « comptoir à grains », sorte de magasin de transit qui recevait le grain par bateaux (à l'aide de la « suceuse ») et le distribuait dans le commerce par camions.

La minoterie, grand bâtiment en béton, d'une hauteur de 30m, équipé de l'électricité, fonctionnera jusque en 1982.



La minoterie : grand bâtiment tourné vers la Meuse occupe le derrière du moulin willems (Collection C. Martin).



(Collection C. Martin).



\*La suceuse, en bord de Meuse. On la devine sur la photo précédente. (Collection C. Martin).

Cet affreux « bunker » en béton, abandonné en 1983 par la société AGRIMEUSE, restera à l'abandon et tombera rapidement en état de délabrement.



(Collection C. Martin).

Il faudra attendre le mois de septembre 1990 (du 14 au 26) pour que le moulin soit détruit par la société Pieck.



(Collection C. Martin).



La SORASI (Société régionale d'assainissement des sites industriels désaffectés) est intervenue pour cette démolition. (Collection C. Martin).



Collection C. Martin).

C'est à cette époque que l'Administration Communale de Flémalle entreprendra la rénovation du village de Chokier.

Elle récupère un parking et transforme les anciens bâtiments en habitations, appartements et un bureau qui est occupé par l'Office du Tourisme.



C'est ici que se trouvait le moulin érigé par Willems en 1885. On remarquera les traces d'une porte cochère et les parements en pierres de taille (Collection C. Martin).



L'Office du Tourisme est hébergé dans l'ancienne maison Collin qui abritait les bureaux de la société Agrimeuse. Photo Vlan 30 novembre 2011. (Collection C. Martin).

Le village de Chokier et ses habitants eurent très tôt dans leur histoire un « moulin banal » mais celui-ci était construit sur le ruisseau des Awirs, au lieu-dit « Basse Awirs ». Il aurait pu se trouver le long d'un cours d'eau à Chokier qui était arrosé par deux ruisseaux, le Houlbouse » et le « Trokay », mais il n'en fut rien.

Le moulin banal de Chokier, encore appelé « moulin Collin » est le premier que l'on voyait en quittant la route Huy-Liège. Il était installé entre l'actuelle rue des Awirs et la rue val d'Awirs par laquelle on y accédait.



A gauche, l'actuelle rue des Awirs et à droite la rue Val d'Awirs. Entre les deux, en deçà du chemin de fer, les bâtiments de la « prodigieuse » qui ont remplacé le moulin banal. (Collection C. Martin).

On trouve des traces du moulin banal de Chokier dans la Charte de Saint-Jacques où il était désigné comme « moulin médâ » (moulin Médart), du nom de son propriétaire (et ce, dès 1398).

A l'époque, Saint-Jacques était propriétaire de terres longeant la Meuse à Chokier et aux Awirs.

Dès le milieu du XVIIème siècle, nous voyons apparaître la famille Collin associée au moulin ; les meuniers Spirlet, Médart et Nihoul dont les noms apparaissent sur certains documents travaillaient pour le compte des Collin uniquement.

Les Collin sont toujours propriétaires au 19<sup>ème</sup> siècle. C'est ainsi que Monsieur Collin introduit à l'Administration Communale des Awirs, en 1883, une demande en vue de remplacer la roue en bois de son moulin par une en fer de 4,82m de diamètre.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle (1913), le site du moulin banal est alors employé dans ce qui deviendra la Société Anonyme « La Prodigieuse » qui fabriquait des machines à lessiver (il semble que ce soient les premières machines à posséder un foyer permettant de chauffer l'eau dans leur partie inférieure).



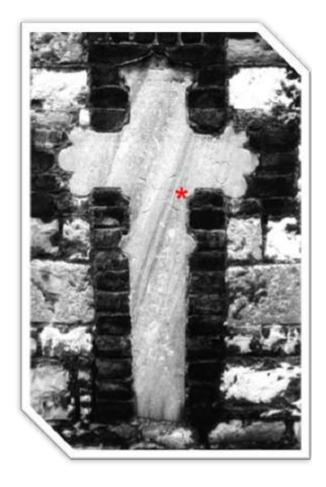
La société anonyme « La Prodigieuse » qui va être démolie. (Collection C. Martin).



(Collection C. Martin)

En 1929, la société occupait 19 ouvriers de plus de 18 ans et 13 de moins de 18 ans. En 1933, l'usine cessera ses activités. Les bâtiments seront alors le lieu d'habitation de plusieurs ménages.

En mai 1963, la destruction du vieux bâtiment commence.



Le dernier témoin de ce vieux moulin est une croix incrustée dans le mur ouest de l'église Saint-Etienne aux Awirs.

Croix trilobée décorée d'une croix grecque, de deux cœurs et d'une anille (\*). L'anille est le symbole de la meunerie.

ICI GIST IACQUE MEDARD QUI TREPASSA LAN 1629 DEI MOI DE MAY LE 7° JOUR ET ANNE SA SŒUR QUI TREAPSSA LAN 1628

(Elle est dédiée aux membres de la famille Médart : Jacques et Anne Médart décédés en 1628 & 1629. (Collection C. Martin)